



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

croissance et emploi

Question au Gouvernement n° 1775

Texte de la question

POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

**M. le président.** La parole est à M. Luc Chatel.

**M. Luc Chatel.** Monsieur le Premier ministre, vos artifices de communication ne changeront rien (*Rires et « Ça lui va bien ! » sur les bancs du groupe SRC*) : vous avez subi hier un revers sans précédent sous la Ve République. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

**M. le président.** S'il vous plaît.

**M. Luc Chatel.** Vous n'avez plus de majorité à l'Assemblée nationale puisque seuls 46 % des députés soutiennent aujourd'hui votre action. Ceux qui vous ont fait défaut hier, monsieur le Premier ministre, ce ne sont pas des députés communistes ou des députés écologistes, ils vous ont quitté depuis longtemps.

**Mme Julie Sommaruga et Mme Brigitte Bourguignon .** Et que se passe-t-il, à l'UMP ?

**M. Luc Chatel.** Ce sont quarante et un députés membres du groupe parlementaire du parti du Président de la République. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et plusieurs bancs du groupe UDI.*)

Mes chers collègues socialistes, votre désarroi est compréhensible. Vous avez été élus sur le discours du Bourget, où François Hollande promettait la guerre à la finance. Vous devez justifier aujourd'hui dans vos circonscriptions le gel des pensions et le matraquage fiscal des classes moyennes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

**M. Christian Paul.** Facilité !

**M. Luc Chatel.** Monsieur le Premier ministre, vous avez promis la vérité aux Français. Mais la vérité, concernant les retraites, c'est que vous préférez geler les pensions et donc faire baisser le pouvoir d'achat des retraités parce que vous avez abaissé l'âge de départ en retraite.

**Mme Laure de La Raudière.** Eh oui !

**M. Luc Chatel.** S'agissant des fonctionnaires, vous préférez moins les rémunérer, en gelant leur traitement, parce que vous voulez créer 60 000 postes supplémentaires. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

**M. Michel Vergnier.** C'est vous qui avez détruit l'éducation nationale !

**M. Bernard Roman et M. Michel Ménard .** Absolument !

**M. le président.** S'il vous plaît ! Monsieur Roman, monsieur Durand, un peu de calme.

**M. Luc Chatel.** S'agissant des collectivités territoriales, vous demandez 11 milliards d'euros d'économies, mais vous envoyez immédiatement une facture d'un milliard pour les rythmes scolaires !

S'agissant d'Alstom, monsieur le Premier ministre, vous feignez d'organiser une solution européenne alors que derrière votre dos, le conseil d'administration d'Alstom a déjà choisi General Electric ! Enfin, s'agissant des finances publiques, vos 50 milliards d'euros ne sont pas des baisses de dépenses, mais des annulations ou des amoindrissements de hausses de dépenses... (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et UDI.*)

**M. le président.** Merci. La parole est à M. le ministre des finances et des comptes publics.

**M. Michel Sapin, ministre des finances et des comptes publics.** Monsieur le ministre Chatel – car il est une époque où vous avez exercé de telles responsabilités (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*) – vous connaissez bien la situation de la France. Vous savez que lorsque vous étiez ministre de l'éducation nationale, le point d'indice était gelé et les effectifs diminuaient.

**M. Jean-Claude Perez.** Fossoyeur de l'éducation nationale !

**M. le président.** M. Pérez...

**M. Michel Sapin, ministre.** Vous savez que la France doit relever un certain nombre de défis qui ne datent pas d'aujourd'hui, d'il y a deux ans ou d'il y a quatre ans, mais qui sont le résultat d'un processus continu de dégradation, depuis plus de dix ans, de la situation de notre économie. C'est de cela, monsieur le ministre, que je vous appelle à débattre avec le sérieux nécessaire.

**M. Pascal Terrasse.** Il faut faire preuve de responsabilité.

**M. Michel Sapin, ministre.** Certes, il y a des désaccords possibles. Il peut y avoir des points de vue différents, des propositions différentes. Mais devant la situation de la France, devant cette dégradation continue depuis dix ans, je pense que le mieux est d'éviter des querelles de caractère politicien. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC. – Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

**M. Pascal Terrasse.** Bien sûr !

**M. Michel Sapin, ministre.** Que s'est-il passé hier ? Le Parlement a adopté dans sa majorité un plan sur trois ans pour redonner à nos entreprises des capacités d'investissement et d'emploi. C'est une bonne chose pour la France. Il a confirmé sa position selon laquelle on ne peut pas vivre avec une dette qui ne cesse d'augmenter. Comme vous le savez, elle a fortement augmenté lorsque vous étiez ministre.

**M. Patrick Devedjian.** L'année dernière aussi.

**M. Michel Sapin, ministre.** Il faut donc stopper cette hausse et diminuer nos déficits. C'est cela que le Parlement a adopté clairement et fermement. Il a aussi adopté un plan d'économies, parce que nous ne voulons pas financer cet ensemble par des hausses d'impôt. Vous savez ce que sont les hausses d'impôt, il y en a eu de fortes lorsque vous étiez ministre.

**M. Yves Fromion.** Vous aussi.

**M. Michel Sapin, ministre.** Nous ne voulons pas procéder ainsi. Nous voulons procéder par des baisses de dépenses et par des économies. Voilà ce qui a été adopté hier dans la clarté, la sérénité, la sécurité et la

visibilité. C'est ce que demandent les Français et ceux qui nous observent. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et quelques bancs du groupe écologiste.*)

**Plusieurs députés du groupe UMP** . Personne n'y croit !

#### Données clés

**Auteur** : [M. Luc Chatel](#)

**Circonscription** : Haute-Marne (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1775

**Rubrique** : Politique économique

**Ministère interrogé** : Finances et comptes publics

**Ministère attributaire** : Finances et comptes publics

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [1er mai 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [1er mai 2014](#)